

L'agriculture Peut-Elle Etre Un Levier De La Diversification De L'économie Au Congo Brazzaville ?

Moyo Nzololo¹

Abstract:

The Congolese agriculture is still fragile on the ground that it is based on traditional and modern sectors that are facing enduring difficulties, despite the will of authorities for the diversification of the economy. The 2014 - 2017 agriculture general inventory in the twelve departments of the country has provided an important amount of information from which we have elaborated a data table through main components analysis. Three determinants of the Congolese agriculture have been identified: an overall agricultural factor, an agribusiness factor and an agricultural modernity factor. Typologies of departments in the main plan - made up of the first two factors - have made it possible to detect departments wherein agricultural activities can have better prospects. The modernity factor enabled the exploration of challenges to be faced by the Congolese agriculture in order not only to become effective in terms of food sufficiency, but also to face globalization.

Keywords: agriculture, economy diversification, main component analysis, food sufficiency, globalization.

I. Introduction

L'agriculture au Congo Brazzaville a connu plusieurs slogans et mots d'ordre de la part des pouvoirs publics :

- Dans les années 1970, « une école, un champ » dans le but d'encourager la jeunesse au travail de la terre : c'était aussi l'époque de l'idéologie marxiste-léniniste et celle du parti Etat au Congo ;
- En 1980, « l'autosuffisance alimentaire d'ici à l'an 2000 » ; c'était dans le cadre de l'adoption du plan d'action de Lagos au Nigéria par l'Organisation de l'Unité Africaine ;
- A partir de l'année 2000, « l'agriculture, priorité des priorités » ; c'était dans le contexte de l'initiative d'allègement de la dette des Pays pauvres très endettés souscrite par le Congo auprès des institutions de Bretton Woods.

Avec la crise économique et financière que traverse durement le Congo suite à chute du prix du baril du pétrole et l'accord de se mettre en programme avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale à partir du mois de septembre 2017, les pouvoirs publics ont remis à nouveau la thématique de l'importance de l'agriculture avec un nouveau slogan : « l'agriculture au service de la diversification de l'économie congolaise ».

Parmi les signes qui ne trompent pas sur la fragilité de l'agriculture congolaise, il y a que :

- Le Congo Brazzaville est extraverti en ce qui concerne les denrées alimentaires : viandes, poissons, produits laitiers, céréales et produits à base de céréales, huiles et graisses végétales et animales, autres produits. Il importe chaque année pour environ 353 milliards de FCFA, en produits agricoles et de l'agro-industrie (DGE, 2015) ;
- Le prix unitaire de l'œuf est passé de 100 FCFA en 2011 à 150 FCFA en 2017 alors que les pouvoirs publics s'étaient fixés en 2011 pour objectif de ramener le prix à 50 FCFA, notamment grâce à l'expérience des villages agricoles centres qui s'est soldée malheureusement par un échec au regard des difficultés persistantes d'acquisition d'aliments de bétail.

Les pouvoirs publics ayant privilégié la rente pétrolière, ils n'ont pas mis en place les investissements nécessaires pour développer l'agriculture congolaise. On distingue deux types d'agriculture : l'agriculture traditionnelle et l'agriculture moderne.

¹ Faculté de Sciences Economiques, Université Marien NGOUABI; ESGAE – Congo Brazzaville. Email : emmalo2@yahoo.fr

La première est une agriculture de subsistance utilisant des moyens de production rudimentaire tandis que la seconde exploite des grandes surfaces avec des techniques modernes et une productivité élevée. La République du Congo couvre un territoire d'une superficie totale de 342.000 km² dont 82000 km² seulement sont constitués de terres cultivables soit 24%. Le Congo est divisé en douze départements : Kouilou, Niari, Lékoumou, Bouenza, Pool, Plateaux, Cuvette, Cuvette-Ouest, Sangha, Likouala, Brazzaville et Pointe-Noire. Signalons que Brazzaville est la capitale politique et Pointe-Noire la capitale économique.

L'agriculture traditionnelle repose sur 267419 ménages agricoles recensés : les exploitations agricoles se confondent aux ménages agricoles de sorte qu'un ménage agricole correspond strictement à une exploitation agricole. Les ménages agricoles disposent le plus souvent d'exploitations agricoles de type familial. S'agissant de ce secteur agricole traditionnel, le recensement général de l'agriculture (RGA) conclut en ces termes : « En définitive, il est difficile d'espérer relever significativement le niveau de la production agricole nationale, en vue de résoudre l'épineux problème du déficit des productions alimentaires végétale et animale du pays, dans des conditions actuelles, particulièrement défavorables, de production des exploitations agricoles du secteur des ménages » (RGA, 2017, p.56).

L'agriculture moderne au Congo est constituée de 191 exploitations agricoles. La grande majorité de ces exploitations soit 64,4% relèvent du secteur privé ; 25,7% sont des coopératives de producteurs tandis que le secteur étatique est réduit à 5,8% d'exploitations. Si l'on s'en tient à trois des cinq critères retenus par le RGA pour qu'une exploitation soit moderne à savoir : l'utilisation d'un matériel agricole, la production principale est destinée prioritairement à la vente, un rendement supérieur à celui des exploitations traditionnelles ; il ressort que la production du secteur agricole moderne est faible. D'où la conclusion du RGA en ces termes : « L'agriculture congolaise dans le secteur moderne ne peut pas être qualifiée de performante par rapport aux potentialités du pays. La production est faible dans beaucoup de domaines aussi bien vivriers que dans le secteur de l'élevage. Le secteur de la pêche n'est pas non plus très significatif ; il n'y a presque pas d'exploitation moderne dans ce secteur, comme s'en est le cas dans l'agriculture ou l'élevage » (RGA, 2017, p.78).

On peut donc dire que l'agriculture congolaise est un pilier fragile du développement dans la mesure où elle cultive la pauvreté dans l'agriculture (Blanc et Cornet, 2001 ; Bourgeois, 2015), elle est incapable d'être une réponse à la crise alimentaire, aux problèmes d'alimentation, de sous-alimentation et de malnutrition (Ash, 2013 ; Madaule, 2010). L'objectif général de cet article est de montrer que l'agriculture congolaise repose sur un secteur traditionnel et un secteur moderne qui ont un faible niveau de production.

Deux objectifs spécifiques sont retenus, à savoir :

- identifier des variables permettant d'appréhender ces deux secteurs ;
- suggérer des pistes de solutions en vue d'une agriculture performante.

La problématique de cet article repose sur la question centrale suivante : la production des ménages agricoles au Congo permet-elle d'être un levier de l'agriculture ?

Trois questions spécifiques peuvent compléter la question principale :

- Quelles sont les variables agricoles qui caractérisent au mieux l'agriculture congolaise ?
- Quelles typologies des départements peuvent-être élaborées par rapport aux principaux déterminants agricoles ?
- Comment encourager la modernisation l'agriculture congolaise ?

Nous avons émis trois hypothèses :

- H1 : les variables agricoles ou déterminants qui caractérisent au mieux l'agriculture congolaise correspondent aux premiers facteurs principaux fournis par l'analyse en composantes principales (ACP) ;
- H2 : le plan principal issu de l'ACP permet d'obtenir des typologies pertinentes des départements ;
- H3 : la modernisation de l'agriculture congolaise doit prendre appui sur les exploitations agricoles modernes.

Nous allons dans un premier temps aborder une revue de la littérature (section II) puis présenter le matériel et la méthode (section III) et terminer par l'exposé des résultats et discussion (section IV).

II. Revue de la littérature

Les politiques publiques au Congo ont essentiellement visé l'augmentation des disponibilités alimentaires non pas en cherchant à stimuler la production agricole nationale, mais surtout à travers les importations des denrées vivrières de base et parfois au moyen de l'aide alimentaire lors de situations de crises sociopolitiques. Comme le souligne Bourgeois (2015), dans la plupart des pays du monde, les gouvernements se sont aperçus qu'il valait mieux mettre en place des politiques qui favorisent la production locale.

En effet, il y a moins d'agriculteurs que de consommateurs. Cependant, il existe des techniques éprouvées pour augmenter la production. Par ailleurs, il faut permettre aux agriculteurs de tirer pleinement parti du progrès technique disponible en réalisant des investissements nécessaires. Roudart (2002) relève que « malgré la mise en place de politiques publiques de lutte contre la sous-alimentation et la malnutrition, on observe la persistance de ces deux fléaux ». Dans la plupart des familles congolaises, on se limite à un repas par jour notamment à cause de la faiblesse de leur pouvoir d'achat. En effet, ce qui caractérise les populations pauvres des villes et des campagnes, c'est la faiblesse de leur pouvoir d'achat. « 54,1% de la population congolaise est pauvre et vit avec moins de 2 dollars US par jour en parité de pouvoir d'achat » (Banque mondiale, Banque africaine de développement, 2014). Quel que soit le secteur agricole au Congo, traditionnel ou moderne, les exploitations agricoles dégagent un revenu agricole faible. Blanc et Cornet (2001) soulignent que pareilles exploitations à bas revenus se caractérisent par une dotation en facteurs de production insuffisante et par une faible productivité globale des facteurs. Ainsi, elles sont plus nombreuses à disposer d'une faible surface : 78,7% des exploitations agricoles couvrent une superficie exploitée inférieure à 2 hectares. En outre, ces exploitations sont de ce fait spécialisées dans les productions faisant appel à un usage intensif du facteur terre en y pratiquant de l'élevage hors sol, du maraîchage, de l'arboriculture fruitière, etc. Ces exploitations ont d'énormes difficultés à se moderniser par manque de financements sous forme de subventions ou par incapacité à accéder à des prêts. Ainsi, près de 90% de ménages agricoles congolais ont souligné l'accès au crédit comme l'une des difficultés majeures auxquelles ils se trouvent confrontés dans la perspective d'accroître et de moderniser leurs exploitations agricoles. Le fait de bénéficier d'un microcrédit leur permet de rassembler suffisamment d'argent à un moment donné pour pouvoir acheter de nouvelles machines ou renouveler celles qui étaient usées (Renaud, 2008). Actuellement, un grand nombre de ces petites exploitations ont un accès limité aux intrants de production, notamment à la mécanisation, et obtiennent ainsi de faibles niveaux de productivité. Le RGA a révélé que les exploitations agricoles dotées d'équipements agricoles modernes ne sont que de 1,2% disposant du matériel tracté (semoir, charrue, charrette, pulvérisateur, herse) et de 1,7% du matériel de traitement (pulvérisateur, matériel de décorticage). Or, ces équipements sont nécessaires pour une augmentation de la production.

Toutefois, si l'Afrique devait intensifier et mécaniser son agriculture à grande échelle dans le futur, elle devrait le faire avec précaution et conformément aux principes de l'intensification durable de la production que la FAO a résumés dans ses lignes directrices intitulées « Produire plus avec moins », qui font une place centrale à la mécanisation de l'agriculture de conservation, laquelle respecte l'environnement et préserve les ressources naturelles (FAO, 2011). La majorité des agricultures africaines sont pluviales, c'est-à-dire qu'elles dépendent des précipitations (ou des pluies) pour leur irrigation. La variabilité des pluies conduit à un rendement productif irrégulier. C'est la raison pour laquelle les agriculteurs africains sont vulnérables aux fluctuations pluviométriques (Bénassy, 2016). La pratique de l'irrigation dans les exploitations agricoles congolaises est très faible soit 6,7%. Ce qui est un indice de pauvreté des ménages agricoles dans leur capacité à maîtriser les aléas climatiques et environnementaux de leur exploitation agricole. L'essor de l'irrigation contribue à la performance de l'agriculture (Mataillet, 2015). Les agricultures africaines doivent augmenter leur production pour sortir les populations rurales de la pauvreté et diminuer le nombre de malnutris. La chaîne de valeur agricole comprend la production, la récolte, le conditionnement et la conservation, la transformation, la distribution et, pour finir la consommation. La perte de denrées alimentaires se réfère à la diminution de la masse de denrées comestibles dans la chaîne d'approvisionnement destinée à la consommation humaine. La perte de denrées alimentaires se produit durant les phases de production, de post-récolte et de la transformation dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Le problème de la perte de denrées alimentaires en Afrique subsaharienne est grave : plus de 30% des aliments produits (notamment les cultures vivrières) pour la consommation humaine dans tout pays sont perdus, à cause d'une mauvaise gestion post-récolte, à l'absence de marchés structurés, à une conservation inadéquate au sein des familles ou dans les exploitations, et à une capacité de transformation limitée s'agissant notamment des fruits, légumes, tubercules, feuilles de manioc (La Fondation Rockefeller, 2015). La malnutrition, liée à la production et à la disponibilité alimentaire, impacte durablement la croissance d'un pays et son économie. Des générations entières souffrent des conséquences de la malnutrition, d'où la nécessité de briser le cycle de la pauvreté en utilisant le levier de l'agriculture (Bénassy, 2016).

III. Matériel et méthode

III.1 Matériel

Les données traitées dans cet article proviennent du recensement général de l'agriculture 2014-2017. Ce que l'on cherche à appréhender dans un recensement, c'est la localisation exacte de la production et toutes les incidences de cette production sur d'autres aspects qui intéressent la société (Bourgeois, 2012). Nous avons ainsi élaboré un tableau des données comprenant douze lignes et douze colonnes. Les lignes, appelées observations sont les douze départements. Les colonnes sont appelées variables. Il s'agit de :

- EAM : exploitations agricoles modernes en %
- EAPI : exploitations agricoles pratiquant l'irrigation en %
- EAPM : exploitations agricoles pratiquant le maraîchage en %
- NMAAPH : nombre moyen d'actifs agricoles par hectare en %
- RMEA : répartition des ménages agricoles épargnant de l'argent dans une banque ou microfinance en %
- SEA : superficie estimée en hectare des exploitations agricoles en %
- CT : cultures temporaires par type
- CSCP : cultures sucrières et cultures permanentes par type
- AF : arboriculture fruitière par type
- EAE : élevage par espèce animale élevée
- PVILLA : nombre de villages en %
- OPPA : objectif principal de la production agricole en %

Tableau 1 : Description de variables agricoles par département du Congo

	EAM	EAPI	EAPM	NMAAPH	RMEA	SEA	CT	CSCP	AF	EAE	PVILLA	OPPA
Kouilou	2.1	16	15.2	0.7	2.6	8.1	10	3	4	0	4.8	5.9
Niari	4.2	24	21.3	1.1	5.3	12.3	18	1	9	5	13.5	13
Lékoumou	4.2	11	10.4	1.2	7	6.7	12	2	1	1	3.4	5.8
Bouenza	8.9	41	24.2	1.6	5.8	12.9	14	0	7	5	13.5	20
Pool	26.7	33	29.5	0.6	4.4	29.4	13	0	9	5	17.6	18
Plateaux	15.7	6	5.8	1.5	3.3	9.1	9	2	1	2	18.9	11.4
Cuvette	4.2	14	13	2.2	6.2	4.5	4	0	0	0	13.1	6.9
Cuvette-ouest	4.7	4	4	1.4	5	3.9	14	4	0	0	6.2	4.4
Sangha	4.7	8	7.6	1.2	9.7	4.4	8	3	1	0	3.4	3.6
Likouala	4.7	21	20.4	1.5	3.4	7.7	9	4	1	2	4.5	8.2
Brazzaville	9.4	31	16.4	10.3	8.7	0.4	4	0	0	0	0.5	1.8
Pointe-noire	10.5	8	5.3	7.6	5	0.5	5	0	0	0	0.6	1

Source : RGA, Congo, 2017

Les activités agricoles comprennent : les activités culturelles, les activités d'élevage, les activités forestières et les activités de pêche et d'aquaculture. Nous n'avons pas pris en compte dans le tableau des données les deux dernières activités. En ce qui concerne les activités forestières (cueillette, ramassage de bois de chauffe, charbon de bois), elles ne sont vraiment pas des activités agricoles (RGA, p.47). S'agissant de la pêche et de l'aquaculture, il y a le volet continental et le volet maritime. Dans l'agriculture traditionnelle, seule la pêche continentale est une activité économique très importante dans seulement trois départements : Likouala, Cuvette-ouest et Cuvette. Dans l'agriculture moderne, la pêche et l'aquaculture ne sont pas significatifs (RGA, p.78).

III.2 Méthode

Comme l'indique Bourgeois (2015), « le milieu agricole est un monde avec des disparités très importantes et l'on entretient l'idée que ce qui rassemble autour de cette activité est plus important que ce qui différencie ». Parmi les méthodes statistiques multidimensionnelles qui permettent de mettre en évidence les différences,

il y a notamment l'analyse en composantes principales (Escofier et Pagès, 2016 ; Le Roux, 2014). La méthode permet d'identifier les facteurs principaux en fonction de la quantité d'information conservée par rapport au tableau de données et d'élaborer des typologies des observations notamment dans le plan principal car il maximise cette quantité d'information. Le tableau des données est traité au moyen du logiciel XLSTAT.

IV. Résultats et discussion

Les résultats et la discussion sont présentés en fonction des trois hypothèses que nous avons émises. Dans un premier temps, nous montrons que les trois premières composantes principales sont des déterminants pertinents de l'agriculture congolaise. Ensuite nous avons mis en lumière des typologies des départements par rapport au plan principal. La troisième composante principale nous a permis d'aborder la modernisation de l'agriculture congolaise.

IV.1 Identification des déterminants de l'agriculture congolaise

Nous allons d'abord trouver le nombre de déterminants à retenir puis donner un nom à ces déterminants et enfin nous allons caractériser chacun d'eux.

IV.1.1 Nombre de déterminants

Tableau 2 : Valeurs propres

	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7	F8	F9	F10	F11
Valeurs propres	6.457	2.307	1.212	0.709	0.494	0.418	0.226	0.075	0.059	0.042	0.000
Variabilité (%)	53.812	19.226	10.102	5.908	4.117	3.482	1.883	0.623	0.493	0.352	0.001
% cumulé	53.812	73.038	83.141	89.049	93.166	96.648	98.531	99.154	99.646	99.999	100.000

Source : XLSTAT

Le tableau des valeurs propres montre que les trois premières composantes principales (F_j) $j=1...3$ représentent 83,141% de l'information totale contenue dans X. La quantité d'information QI de chaque composante principale est : $QI(F1) = 53,812\%$; $QI(F2) = 19,226\%$; $QI(F3) = 10,102\%$. Notons que la quantité d'information est décroissante en fonction du rang. On peut donc considérer que ces trois premières composantes principales constituent *les principaux déterminants* de l'agriculture congolaise. En effet, on observe une rupture brutale dans le spectre des valeurs propres à partir du rang 4 ; ce implique que l'on peut négliger les autres facteurs à partir du rang 4. Nous allons identifier de manière précise ces déterminants à partir du tableau ci-après.

IV.1.2. Dénomination des déterminants

Tableau 3 : Contributions des variables (%)

	F1	F2	F3
EAM	4.884	5.163	32.394
EAPI	7.394	12.704	10.840
EAPM	10.483	3.699	7.002
NMAAPH	3.472	27.108	0.102
RMEA	1.841	10,061	13.709
SEA	13.206	0.171	2.283
CT	6.692	10.992	10.498
CSCP	1.692	28.808	2.409
AF	13.130	0.000	4.123
EAE	13.984	0.034	1.121
PVILLA	9.022	1.131	15.465
OPPA	14.200	0.129	0,056

Source : XLSTAT

Le premier facteur F1 s'appelle OPPA car il correspond à la variable qui a la contribution 14,2% la plus élevée.
 Le deuxième facteur F2 s'appelle CSCP car il correspond à la variable qui a la contribution 28,808% la plus élevée.
 Le troisième facteur F3 s'appelle EAM car il correspond à la variable qui a la contribution 32,394% la plus élevée.

IV.1.3 Caractérisation des déterminants

La première composante principale F1 avec une quantité d'information $QI(F1)=53,812\%$ est le déterminant le plus important. En effet, il s'agit de l'objectif principal de la production agricole qui peut viser : l'autoconsommation, la vente, l'autoconsommation et la vente. Au niveau du secteur traditionnel, l'OPPA est orientée essentiellement vers l'autoconsommation avec la possibilité de vente des excédents de production pour 77% des ménages agricoles. Comme le souligne Brunel (2015) : « Rares sont désormais les foyers qui vivent en autoconsommation de leur production vivrière ; même la plus modeste famille rurale a des besoins monétaires. Pour des multiples raisons, le paysan, aujourd'hui a toujours besoin de cash ». Moins de 1% des ménages agricoles pratiquent la vente dans les départements. On peut donc dire que la vente exclusive des produits agricoles intéresse très peu les ménages c'est-à-dire, moins de 1%. Ce qui s'explique par un niveau très faible de la production agricole. Au niveau du secteur moderne, les cultures de rente sont très peu développées et, elles ne commencent qu'à renâtrer dans le pays. C'est ainsi que l'OPPA dans ce secteur moderne est la commercialisation à l'intérieur du pays pour 80% des ménages agricoles (RGA, 2017). La capacité d'exportation de la production est donc très faible.

On peut donc considérer F1 comme *un facteur agricole global* qui structure les départements. En effet, F1 prend également en compte au regard de leurs contributions relativement élevées les variables discriminantes suivantes : la pratique de l'élevage avec EAE, des activités culturelles avec AF, EAPM, et la terre agricole avec SEA.

La deuxième composante principale F2 avec une quantité d'information $QI(F2) =19,226\%$ est un déterminant lié à l'agro-industrie. On peut considérer F2 comme *un facteur agro-industrie*. En effet, la variable CSCP comprend les types de cultures suivantes : canne à sucre, café, cacao, palmier à huile, banane plantain et ananas. Pour avoir une production importante, ces cultures exigent un nombre moyen d'actifs agricoles par hectare (NMAAPH) élevé dans la mesure où les surfaces moyennes des exploitations agricoles sont grandes. Or, les NMAAPH de superficie exploitée sont très faibles, à cause du facteur démographique peu favorable. Mais à cela s'ajoute le désherbage avec des outils manuels qui constitue une tâche extrêmement lente et pénible, au point de représenter un obstacle important à l'élargissement des superficies cultivées par actif (Dufumier, 2004). Au plan national, le NMAAPH n'est que de 1,2. Le RGA souligne que moins de 10% des exploitations agricoles pratiquant des cultures sucrières ou des cultures permanentes ne pratiquent aucune culture temporaire. On retrouve ainsi le comportement lié à l'agriculture familiale au Japon reposant sur des petites propriétés familiales, et qui vivent d'autres activités agricoles pour compléter leur revenu (Amemyia, 2015). Dans le secteur moderne de l'agriculture au Congo, il y a un socle qui existe dans certains départements et qui mérite d'être développé. On peut dire que la composante principale F2 est un déterminant en vue du développement d'une agriculture commerciale au Congo tel que l'envisage les pouvoirs publics. En effet, le Congo et la Banque mondiale ont signé courant septembre 2017, un accord d'un montant de 100 millions de dollars, soit environ 55 milliards de FCFA pour amplifier l'agriculture commerciale (Les Dépêches de Brazzaville, 2017). Cette agriculture commerciale, tournée vers l'exportation, deviendra alors une source de devises pour le Congo. C'est dans ce sens que la conférence tenue à Dakar au Sénégal en Octobre 2015 sur le thème « Nourrir l'Afrique » s'est fixée entre autres objectifs de transformer l'agriculture africaine en une véritable agro-industrie.

La troisième composante principale F3 avec une quantité d'information $QI(F3) =10,102\%$ est un déterminant lié aux exploitations agricoles modernes (EAM). On peut considérer F3 comme *un facteur modernité agricole*. On note que les variables qui contribuent le plus dans la formation de F3 et donc qui caractérisent cette modernité sont : PVILLA, RMEA et EAPI. Le poids important de la variable PVILLA dans F3 souligne la nécessité d'améliorer les conditions de vie très difficiles (voies d'accès aux villages, approvisionnement en eau potable, alimentation en électricité, accès aux services sociaux de base-éducation, santé, sécurité) dans les villages afin de lutter contre l'exode rural des populations, ce qui empêche le développement des EAM. Le poids élevé de la variable RMEA dans F3 rappelle l'importance de l'accès au microcrédit pour les EAM en vue de leur modernisation même si elle n'est pas toujours acquise : « ces exploitations se sont endettées pour se moderniser mais nombreuses ont échoué à cause des difficultés à faire face à leur endettement ou à ne pas vouloir franchir ce pas » (op.cit.). Enfin la variable EAPI joue un rôle très important dans les EAM car elle participe à la stimulation de la production agricole en permettant de développer des plantes appropriées à des aléas climatiques, et de disposer de variétés améliorées résistantes aux herbicides ou aux attaques parasitaires, aux virus ou aux aléas climatiques (Marot, 2002).

Au terme de ce paragraphe, on peut affirmer que notre première hypothèse a été validée.

IV.2 Analyse du plan principal

Tableau 4 : Coordonnées des observations

Observations	F1	F2
Kouilou	-0.537	1.476
Niari	2.948	0.624
Lékoumou	-1.179	0.677
Bouenza	3.669	-0.917
Pool	5.474	-0.943
Plateaux	0.339	1.136
Cuvette	-1.198	-0.688
Cuvette-ouest	-1.898	2.191
Sangha	-2.295	0.415
Likouala	-0.207	1.095
Brazzaville	-2.294	-3.572
Pointe-Noire	-2.823	-1.493

Source : XLSTAT

L'examen du plan principal (F1, F2) à partir du tableau des coordonnées des observations a mis en lumière des typologies des départements.

IV.2.1 Typologies par rapport à F1

On distingue deux groupes de départements :

G1= {Niari, Bouenza, Pool, Plateaux} contenant les départements ayant une coordonnée positive sur F1. Ces départements ont *un facteur agricole global élevé* en termes d'OPPA, EAE, AF, EAPM et SEA.

G2= {Kouilou, Lékoumou, Cuvette, Cuvette-Ouest, Sangha, Likouala, Brazzaville, Pointe-Noire} contenant les départements ayant une coordonnée négative sur F1. Ces départements ont *un facteur agricole global faible*.

IV.2.2 Typologies par rapport à F2

On distingue deux groupes de départements :

G3 = {Kouilou, Niari, Lékoumou, Plateaux, Cuvette-Ouest, Sangha, Likouala} contenant les départements ayant une coordonnée positive sur F2. Ces départements ont *un facteur agro-industrie élevé*.

G4= {Bouenza, Pool, Cuvette, Brazzaville, Pointe-Noire} contenant les départements ayant une coordonnée négative sur F2. Ces départements ont *un facteur agro-industrie faible*.

Au terme de ce paragraphe, notre deuxième hypothèse a été validée.

IV.3 F3 comme vecteur de la modernisation de l'agriculture

La composante principale F3 en tant que *facteur de modernité* est un levier pour la modernisation de l'agriculture congolaise à partir des EAM. Trois axes méritent d'être poursuivis : la clarification juridique des exploitations agricoles, l'amélioration de la qualité de vie dans les villages et l'insertion dans le contexte de la mondialisation.

IV.3.1 Clarification juridique des EAM

Barthélemy et Dussol (2002) soulignent que « le passage de la tradition à la modernité s'effectue par un changement juridique qui permet de séparer le patrimoine professionnel de celui du ménage. La répartition des statuts correspond au plus près à l'orientation de production, c'est-à-dire que selon le type d'activités développées dans l'exploitation agricole il existe un statut juridique approprié ». Les EAM déclarées selon le RGA ont pour statut juridique : coopérative de producteurs (25,7%), entreprise d'Etat (5,8%) ou entreprise privée (64, 4%). Notons que 4,2% des EAM ont le statut juridique non déclaré. Les sociétés qui dominent en agriculture sont des sociétés civiles (GEAC, SCEA, EARL) c'est-à-dire où les exploitants détiennent la majorité du capital et non des sociétés de capitaux (SARL, SA, sociétés commerciales) quasi-inexistantes compte tenu de la prédominance de l'autoconsommation.

Ces sociétés civiles restent de petite taille, pour ce qui est du nombre d'exploitants, lesquels sont essentiellement limités à la famille proche (ascendant-descendant, conjoint, frère-sœur).

IV.3.2 Qualité de vie dans les EAM

En comparant la distribution géographique des 3269 villages avec celle des ménages agricoles, de façon générale, on constate que les départements qui comptent le plus grand nombre de villages sont aussi ceux qui comptent le plus grand nombre de ménages agricoles. Il est donc normal d'améliorer la qualité de la vie dans les villages pour encourager les ménages agricoles à y rester et développer leurs activités en matière de production végétale ou animale. Les principales difficultés qui méritent d'être traitées au plus vite sont présentées dans les tableaux suivants :

Tableau 5 : Répartition des villages par type de difficultés en matière de production végétale

Difficultés	% de villages
Accès au crédit	93.05
Insuffisance d'encadrement technique	89.48
Manque de semences améliorées ou certifiées	87.86
Maladie des cultures	81.56
Dégâts des prédateurs (rats, oiseaux, termites, éléphants, etc.)	71.15
Insuffisance de la main-d'œuvre	69.16
Faible écoulement des produits	68.55
Exode rural	66.96

Source : RGA, volume II, 2017

Tableau 6 : Répartition des villages par type de difficultés en matière de production animale

Difficultés	% de villages
Accès au crédit	87.24
Faible niveau d'encadrement technique	85.26
Insuffisance d'aliments de bétail	75.97
Parasites des animaux	66.63

Source : RGA, volume II, 2017

Si l'on considère la difficulté « Faible niveau technique d'encadrement », elle trouve sa source dans le domaine de la formation : formation technique, formation technique et professionnelle, formation au niveau du troisième cycle. En effet, le Congo ne dispose que d'un seul lycée technique agricole-Amilcar Cabral et d'un unique Institut de Développement Rural, tous les deux situés à Brazzaville et qui ont pour caractéristiques communes : le manque d'attractivité et le sous-équipement. Dans le même état se trouvent aussi les centres de recherche agronomique. « Le développement d'institutions africaines pouvant en retour former et fidéliser une masse critique de chercheurs agricoles afin qu'ils mettent au point des solutions développées localement aux problèmes du secteur agricole, en particulier des petits exploitants agricoles, est essentiel au développement d'un secteur agricole durable. Il est donc particulièrement nécessaire de renforcer les institutions et leur environnement de travail afin qu'elles soient propices à la rétention et à la bonne utilisation de leurs ressources humaines » (Gerstenmier et Choho, 2015). Comme le souligne Brunel (2002) : « la recherche agronomique doit être menée au service de ces paysanneries nombreuses et vulnérables ».

IV.3.3 Insertion des EAM dans la mondialisation

L'insertion de l'agriculture congolaise dans le contexte de la mondialisation passe par des EAM performantes. Le fait qu'elles soient en majorité de petite taille ne les excluent pas de la mondialisation. « La sécurité alimentaire mondiale doit s'appuyer sur des exploitations agricoles de petite, moyenne et grande taille, et sur les marchés nationaux et internationaux » (Ash, 2013). Il est clair que l'immense masse des petits paysans des pays en développement risque bel et bien de ne pas survivre à la mondialisation si des moyens ne sont pas mis en œuvre pour réduire leur dépendance vis-à-vis du monde extérieur (Neveu, 2002). Le débat sur les biotechnologies dans l'agriculture congolaise mérite d'être ouvert. En effet, les biotechnologies pourraient offrir des perspectives intéressantes pour le renforcement de la petite agriculture familiale paysanne.

Les organismes génétiquement modifiés doivent être adaptés aux problèmes spécifiques de la petite agriculture familiale paysanne qui constitue le pilier de la sécurité alimentaire des régions pauvres et vulnérables (Brunel, 2002). Mais en même temps, les voies de solution encouragées au niveau de l'Organisation des Nations unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) ou de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant l'agriculture durable, l'agriculture biologique et le commerce équitable ne sauraient être négligées (Audet ; Delbard ; Dufumier ; 2004) dans une approche globale de souveraineté alimentaire (Apostolescu, et al., 2014). Au terme de ce paragraphe, la troisième hypothèse est validée.

V. Conclusion

Au terme de cet article, il apparaît clairement que l'agriculture congolaise est très fragile pour être un pilier du développement du Congo. La Déclaration adoptée par les chefs d'Etat africains au Sommet de l'Union africaine (UA) à Maputo en juillet 2003 contient l'engagement de mettre d'urgence en œuvre le Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA). Les Gouvernements se sont engagés alors à allouer au moins 10% de leurs budgets nationaux au développement agricole et rural et à la sécurité alimentaire, dans un délai de cinq ans. Il ressort que le Congo est loin d'avoir tenu cet engagement. La part du budget agricole par rapport au budget total n'a jamais dépassé 4%. Les insuffisances d'investissement par les pouvoirs publics ont contribué à la persistance des difficultés nombreuses tant dans la production végétale qu'animale. L'agriculture congolaise est majoritairement informelle. Nombreux sont les agriculteurs qui cultivent des terres qui ne leur appartiennent pas légalement. Pour réussir le passage d'une agriculture de semi-subsistance à une agriculture productive et rentable, il est indispensable que le régime de la propriété des terres c'est-à-dire le régime foncier soit sécurisé et garanti par l'Etat comme d'ailleurs par les traditions et les coutumes locales. Cela apportera aux agriculteurs la sécurité et la confiance nécessaires pour investir dans la mécanisation et dans les autres intrants qui augmenteront leur production (Adekunle Ahmed, 2015). Nous avons vu que les parcelles cultivées atteignent rarement plus de 2 hectares par paysan et même le seuil de viabilité économique de 1,5 ha (Amemyia, 2015). L'agriculture congolaise ne permet pas à ses agriculteurs de vivre seulement de leur activité agricole mais ils doivent pratiquer d'autres activités pour compléter leur revenu. D'où l'importance de l'autoconsommation dans les ménages agricoles. Un département qui émerge au plan agricole est le Pool, en raison du nombre élevé d'exploitations agricoles et par son niveau de production agricole. Malheureusement ce département est en proie à une grave situation politico-militaire depuis le 4 avril 2016, soit déjà plus de dix-huit mois. Elle empêche la libre circulation des biens et des personnes et la traversée ferroviaire de ce département. Cette situation a conduit à des déplacements importants des populations dont plusieurs ont trouvé refuge dans le département de la Bouenza. Les Etats Unis d'Amérique ont déboursé, courant septembre 2017, une aide alimentaire d'urgence de 250 millions de FCFA en faveur de ces populations (Les Dépêches de Brazzaville, 2017). Ainsi, la sécurité alimentaire à travers ses trois composantes – disponibilité de l'alimentation, accès à l'alimentation, stabilité de la situation- est gravement menacée dans le Pool. Peut-être qu'avec l'appui de l'aide internationale, ce département meurtri pourra-t-il se relever ? Les trois hypothèses formulées dans cet article ont été confirmées. A Malabo en 2014, les dirigeants africains n'ont pas seulement réitéré leur engagement en faveur du PDDAA mais aussi jeté les bases d'un programme plus vaste impliquant de plus grandes transformations. Au-delà des objectifs initiaux concernant l'augmentation des investissements et l'accélération de la croissance agricole en vue de réduire la pauvreté, la Déclaration de Malabo engage les pays à promouvoir une croissance inclusive qui réponde aux besoins des jeunes et des femmes, à éradiquer la faim et réduire la malnutrition, à stimuler la croissance et l'industrie agricole et l'expansion des échanges intra-africains (Badiane et Ochai, 2015). Certes, l'Afrique continuera vraisemblablement à importer une partie de sa nourriture. Au Congo, ce sont les produits congelés qui ont pignon sur rue car ils coûtent moins chers et permettent aux familles de se nourrir, hélas avec des produits de qualité douteuse. Pour que l'agriculture devienne plus performante, cela suppose la mise en valeur de nouvelles terres, un essor de l'irrigation et une augmentation importante des rendements (Mataillet, 2015).

Références

- Adekunle Ahmed, (2015), Mécanisation agricole. Document de référence « Nourrir l'Afrique », Dakar, 33p
 Amemyia H., (2015), L'agriculture familiale au Japon. Problèmes économiques, (3114) :49-58
 Apostolescu M.L., Boissonade L., Brunet P., Guinot Aquado M., et Vaschalde D., (2014) Lutte contre la faim : vers une transition agricole et alimentaire. Problèmes économiques, (3086) : 56-63
 Ash K., (2013), Résoudre la crise alimentaire. Problèmes économiques, (3073) :5-10

- Audet R., (2004), La certification de l'agriculture durable comme stratégie de développement pour l'Afrique. Actes du colloque Développement durable : Leçons et perspectives. (1) :271-277
- Badiane O. et Ochai S., (2015), Politiques et réglementations pour soutenir la croissance et la transformation de l'agriculture en Afrique. Document de référence « Nourrir l'Afrique », Dakar, 29p
- Barthélémy D. et Dussol A.M., (2002), Entreprises agricoles : entre modernité et tradition. Problèmes économiques, (2784) :8-11
- Banque mondiale, Banque africaine de développement, (2014), Perspectives de développement du secteur privé congolais.
- Bénassy A. (2016), Afrique : des agricultures pour le développement. Problèmes économiques, (3135) :21-29
- Blanc M. et Pierre-Cornet P., (2001), La pauvreté dans l'agriculture. Problèmes économiques, (2719) :29-32
- Bourgeois L., (2015), Les revenus des agriculteurs : une notion imprécise. Problèmes économiques, (3117) :55-58
- Bourgeois L., (2013), Les tendances économiques de l'agriculture. Problèmes économiques, 53064) :46-49
- Bourgeois L., (2002), Population active agricole : restructuration à marche forcée. Problèmes économiques, (2750) :14-16
- Brunel S., (2015), Les classes moyennes : moteur de la croissance ? Problèmes économiques, (3102) :26-32
- Brunel S., (2002), OGM et faim dans le monde : pour une charte des aliments essentiels. Problèmes économiques, (2786) :28-32
- Delbard O., (2004), Enjeux et perspectives du commerce équitable pour un développement durable de l'Afrique subsaharienne. Actes du colloque Développement durable : Leçons et perspectives. (1) :327-333
- DGE [Direction générale de l'économie], (2015), Note de conjoncture. République du Congo.
- Dufumier M., (2004), Quelles recherches agricoles pour le développement durable des pays du Tiers monde ? Actes du colloque Développement durable : Leçons et perspectives. (1) :343-350
- Escofier B. et Pagès J., (2016), Analyses factorielles simples et multiples. Editions Dunod, Paris
- FAO, (2011), Produire plus avec moins. Guide à l'intention des décideurs sur l'intensification durable de l'agriculture paysanne. Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Rome, Italie, 116p. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.fao.org/docrep/014/i2215f/i2215f.pdf>
- Gerstenmier A., et Choho T., (2015), Fourniture d'intrants agricoles. Document de référence « Nourrir l'Afrique », Dakar, 23p
- La Fondation Rockfeller, (2015), Perspectives pour réduire les pertes post-récolte des produits agricoles en Afrique. Document de référence « Nourrir l'Afrique », Dakar, 14p
- Le Roux B., (2014), Analyse géométrique des données multidimensionnelles. Editions Dunod, Paris
- Les Dépêches de Brazzaville, (2017), Crise du Pool. N°3029, p.5
- Les Dépêches de Brazzaville, (2017), 55 milliards FCFA pour la mise en œuvre d'une agriculture commerciale. N°3022, p.5
- Madaule S., (2010), La faim dans le monde : vraies et fausses solutions. Problèmes économiques, (2988) :22-27
- Marot C., (2002), Les biotechnologies : une opportunité pour l'Afrique ? Problèmes économiques, (2786) :26-28
- Mataillet D., (2015), Plus de quatre milliards d'africains en 2100. Problèmes économiques, (3102) :33-37
- Neveu A., (2002), La petite agriculture paysanne peut-elle survivre à la mondialisation ? Problèmes économiques, (2767) :15-19
- Renaud J., (2008), La microfinance au secours des plus pauvres en Argentine. Problèmes économiques, (2938) :44-45
- RGA [Recensement général de l'agriculture], (2017), Synthèse des analyses des résultats définitifs du Recensement général de l'agriculture (RGA 2014-2017) en République du Congo, Volume IV, 107p
- Roudart L., (2007), Alimentation et malnutrition dans le monde. Problèmes économiques, (2924) :33-36
- Roudart L., (2002), Les politiques publiques de lutte contre la faim. Problèmes économiques, (2786) :20-25